

## Séance du 20 mars 2018

L'an deux mil dix huit, le 20 mars à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation et la présidence de Monsieur BERRARD Philippe, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames Claire CHASTAN et Patricia VIOLET  
Messieurs Christian ALAIZE, Gilles FLORIS, Pascal KEINBORG, Guillaume LONGUENESSE, Jean-Paul TERROT

**Etaient absents excusés** : Mesdames Frédérique LECOINTE et Cécile ROBERT qui avaient donné procuration respectivement à Monsieur Jean-Paul TERROT et Madame Patricia VIOLET, Monsieur Guy FAURE qui avait donné procuration à Madame Claire CHASTAN.

**Secrétaire de séance**  
Madame Claire CHASTAN

**Approbation du compte-rendu de la séance du 6 mars 2018**  
Le compte-rendu de la séance du 6 mars est approuvé à l'unanimité.

**Budget principal : Compte administratif et Compte de Gestion 2017 approbation et affectation du résultat de fonctionnement :**

### - Fonctionnement

Dépenses :	220 850,30 €
Recettes :	255 416,56 €
Intégration résultat de fonctionnement du SIGACAD	3 195,82 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>37 762,08 €</b>
Excédent antérieur reporté :	71 041,35 €
<b>Résultat au 31/12/2017 :</b>	<b>108 803,43 €</b>

### - Investissement

Dépenses :	70 131,94 €
Recettes :	52 893,43 €
Intégration résultat d'investissement du SIGACAD	990,00 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 16 248,51 €</b>
Déficit antérieur reporté :	- 11 404,97 €
<b>Résultat au 31/12/2017 :</b>	<b>- 27 653,48 €</b>

Dépenses ENM :	7 507,00 €
Recettes ENR :	3 916,00 €
<b>Résultat RAR :</b>	<b>- 3 591,00 €</b>

**Dotation à effectuer :** 31 244,48 €

**Excédent de fonctionnement à reprendre au budget 2018 : 77 558,95 €**

Après avoir constaté que les résultats du Compte de gestion étaient identiques, le Conseil Municipal, le Maire ayant quitté la salle, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE les résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2017

DECIDE d'affecter la somme de 31 244 € au compte 1068.

DECIDE de reporter la somme de 71 041.35 € en excédent de fonctionnement sur le budget primitif 2018

### **Budget Principal : budget primitif 2018**

Sur une proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le budget primitif du budget principal comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses et recettes 307 795.00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes 173 664.00 €

**Budget annexe « eau et assainissement » : Compte administratif et Compte de Gestion 2017 approbation et affectation du résultat de fonctionnement :**

Au 31 décembre, le compte administratif du service de l'eau présentait les résultats suivants :

**- Exploitation**

Dépenses :	57 273,43 €
Recettes :	70 286,02 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>13 012,59 €</b>
Excédent 2017 reporté :	16 738,12 €
<b>Résultat au 31/12/2016 :</b>	<b>29 750,71 €</b>

**- Investissement**

Dépenses :	21 921,91€
Recettes :	35 473,71 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>13 551,80 €</b>
Excédent 2016 reporté :	15 479,84 €
<b>Résultat au 31/12/2017 :</b>	<b>29 031,64 €</b>

Dépenses ENM	879,00 €
Recettes ENR	0,00 €
Résultat RAR :	- 879,00 €

**Excédent de fonctionnement à reprendre au budget 2018 : 29 750,71€**

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion étaient identiques, le Conseil Municipal, le Maire ayant quitté la salle, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE les résultats du compte administratif et du compte de gestion du service de l'eau pour l'année 2017

DECIDE de reporter l'intégralité du résultat d'exploitation, soit 29 750,71 € sur le budget primitif 2018

**Budget annexe « Eau et Assainissement » : budget primitif 2018**

Sur une proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le budget primitif du budget Eau et Assainissement comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses et recettes 97 174,00 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes 90 938,00 €

La séance est levée à 20h40